
De: Genevieve Labrie-Beaudoin
Envoyé: 20 novembre 2024 11:22
À: Mia Homsy; Virginie Chane-Teng; Sophie Bosse; Francois Gingras; Benoit M Leroux; Marie-Eve Jean; Daniel Silverman; Frederic Simard
Cc: Julien Bourque; Marc Bouchard; Sandra Mamodhoussen; Andre Dessureault; Simon Bedard; Francis B Methot
Objet: Politique d'investissement responsable et de finance durable
Pièces jointes: Balisage politiques IR_novembre2024_ne pas diffuser.pdf

Bonjour,

Pour faire suite à notre rencontre de la semaine dernière, voici le balisage des pratiques en investissement responsable de nos pairs en matière d'exclusion. Nous allons organiser des rencontres au cours des prochains jours/semaines afin de prendre vos commentaires sur la politique IRFD actuelle au niveau des exclusions afin de prendre en compte le contexte d'IQ, mais également les bonnes pratiques du marché.

N'hésitez pas si vous avez des questions !

Merci d'avance pour votre collaboration et bonne journée,

Geneviève



Geneviève Labrie-Beaudoin
Directrice, ESG et développement durable

Direction, ESG et développement durable
1001, boulevard Robert-Bourassa, Bureau 1000
Montréal (Québec) H3B 4L4
Tél. : 514 873-1406
Télec. : 514 395-8055
Sans frais : 1 866 870-0437

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez à l'environnement.

Avis sur la confidentialité et avertissement relatif à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.A-2.1) L'information transmise par ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

De: Genevieve Labrie-Beaudoin
Envoyé: 20 novembre 2024 11:27
À: Simon Cloutier
Objet: TR: Politique d'investissement responsable et de finance durable
Pièces jointes: Balisage politiques IR_novembre2024_ne pas diffuser.pdf

PTI en lien avec la convocation



Geneviève Labrie-Beaudoin
Directrice, ESG et développement durable

Direction, ESG et développement durable
1001, boulevard Robert-Bourassa, Bureau 1000
Montréal (Québec) H3B 4L4
Tél. : 514 873-1406
Télééc. : 514 395-8055
Sans frais : 1 866 870-0437

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez à l'environnement.

Avis sur la confidentialité et avertissement relatif à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.A-2.1) L'information transmise par ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

De : Genevieve Labrie-Beaudoin

Envoyé : 20 novembre 2024 11:22

À : Mia Homsy <Mia.Homsy@invest-quebec.com>; Virginie Chane-Teng <virginie.chane-teng@invest-quebec.com>; Sophie Bosse <sophie.bosse@invest-quebec.com>; Francois Gingras <Francois.Gingras@invest-quebec.com>; Benoit M Leroux <Benoit.Leroux@invest-quebec.com>; Marie-Eve Jean <Marie-Eve.JEAN@invest-quebec.com>; Daniel Silverman <Daniel.Silverman@invest-quebec.com>; Frederic Simard <Frederic.Simard@invest-quebec.com>

Cc : Julien Bourque <Julien.Bourque@invest-quebec.com>; Marc Bouchard <Marc.Bouchard@invest-quebec.com>; Sandra Mamodhoussen <Sandra.Mamodhoussen@invest-quebec.com>; Andre Dessureault <Andre.Dessureault@invest-quebec.com>; Simon Bedard <Simon.Bedard@invest-quebec.com>; Francis B Methot <FrancisB.Methot@invest-quebec.com>

Objet : Politique d'investissement responsable et de finance durable

Bonjour,

Pour faire suite à notre rencontre de la semaine dernière, voici le balisage des pratiques en investissement responsable de nos pairs en matière d'exclusion. Nous allons organiser des rencontres au cours des prochains jours/semaines afin de prendre vos commentaires sur la politique IRFD actuelle au niveau des exclusions afin de prendre en compte le contexte d'IQ, mais également les bonnes pratiques du marché.

N'hésitez pas si vous avez des questions !

Merci d'avance pour votre collaboration et bonne journée,

Geneviève



Geneviève Labrie-Beaudoin
Directrice, ESG et développement durable

Direction, ESG et développement durable

1001, boulevard Robert-Bourassa, Bureau 1000
Montréal (Québec) H3B 4L4
Tél. : 514 873-1406
Télec. : 514 395-8055
Sans frais : 1 866 870-0437

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez à l'environnement.

Avis sur la confidentialité et avertissement relatif à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.A-2.1) L'information transmise par ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

Objet: MAJ - Politique IRFD
Lieu: Réunion Microsoft Teams

Début: lun. 2024-11-25 15:00
Fin: lun. 2024-11-25 15:45
Afficher la disponibilité: Provisoire

Périodicité: (néant)

État de la réunion: Pas encore de réponse

Organisateur: Genevieve Labrie-Beaudoin
Participants obligatoires: Francois Gingras
Participants facultatifs: Marc Bouchard; Sandra Mamodhoussen; Francis B Methot; Simon Bedard

Bonjour François,

Pour faire suite aux discussions de la semaine dernière, voici une rencontre permettant d'aller plus en profondeur sur tes commentaires liés aux exclusions de la Politique IRFD [Politique d'investissement responsable et de finance durable](#).

Voici quelques pistes de réflexion :

- Est-ce que les exclusions énumérées dans la Politique IRFD sont cohérentes avec la réalité du marché ?
 - Sinon, quelles seraient les modifications proposées ? secteurs ou comportements d'entreprises à exclure/inclure ?
- Est-ce que la section "exclusion" de la Politique IRFD est assez précise/trop précise dans le cadre de vos processus d'affaires auprès des entreprises ?
 - Si non, quelles seraient les pistes d'amélioration ?
- Est-ce que tu as d'autres commentaires en lien avec cette section ? des enjeux en particulier ?

Merci d'avance pour tes commentaires !

N'hésite pas si tu as des questions ou si tu aimerais transférer cette rencontre à une personne de ton équipe.

Bonne fin de journée 😊

Microsoft Teams [Need help?](#)

[Join the meeting now](#)

Meeting ID: [REDACTED]

Passcode: [REDACTED]

Dial in by phone

+ [REDACTED] Canada, Montréal

[Find a local number](#)

Phone conference ID: [REDACTED]

For organizers: [Meeting options](#) | [Reset dial-in PIN](#)



Politique d'investissement responsable et de finance durable

23 février 2021

Table des matières

1	Introduction de la politique.....	1
2	Objectifs et champ d'application.....	2
3	Définitions	3
4	Principes généraux	4
5	Rôles et responsabilités.....	9
6	Reddition de comptes et mise à jour	10

1 Introduction de la politique

Mission et contexte

Investissement Québec (la « Société ») a prioritairement pour mission, tant dans ses activités propres que dans l'administration de programmes ou dans l'exécution d'autres mandats que lui confie le gouvernement ou le ministre, de participer activement au développement économique du Québec conformément aux grandes orientations du gouvernement en cette matière. Elle vise à stimuler l'innovation dans les entreprises, l'entrepreneuriat et le repreneuriat ainsi que la croissance de l'investissement et des exportations et à promouvoir notamment les emplois à haute valeur ajoutée dans toutes les régions du Québec.

Pour accomplir sa mission, la Société soutient la création et le développement des entreprises de toute taille par des services-conseils aux entrepreneurs et d'autres mesures d'accompagnement, notamment technologiques, ainsi que par des solutions financières adaptées et des investissements, et ce, en cherchant à présenter une offre complémentaire à celle de ses partenaires.

La Société a, de plus, pour mission de fournir au ministre l'appui nécessaire au Québec, ailleurs au Canada et à l'étranger à la mise en œuvre des politiques, des stratégies de développement et des programmes qu'il établit ainsi que des autres mesures qu'il prend, notamment en matière de commerce et de prospection d'investissements étrangers.

La Société accomplit sa mission dans une perspective de développement durable en favorisant le respect de l'environnement et l'atteinte des objectifs du gouvernement en matière d'électrification de l'économie et de lutte contre les changements climatiques.

Ainsi, conformément à sa loi constitutive, la Société réalise ses investissements, dans des conditions normales de rentabilité, compte tenu notamment de sa mission et des retombées économiques attendues et en complémentarité aux partenaires, en recherchant un rendement moyen à long terme de ses capitaux propres au moins équivalent au taux d'emprunt du gouvernement.

Préambule

Comme défini dans sa politique d'investissement, la Société poursuit l'atteinte de ses objectifs dans une optique de développement durable et elle s'appuie, pour ce faire, sur sa politique de crédit et d'investissement responsable et de finance durable (IRFD). Cette politique s'inspire des pratiques observées chez des pairs du secteur financier ainsi que des standards internationaux¹. Elle découle de la

¹ Principes pour l'investissement responsable (PRI), Sustainability Accounting Standards Board (SASB), Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD), Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODDs) et Global Reporting Initiative (GRI).

Politique-cadre de gestion intégrée des risques, et est notamment, complémentaire à la Politique d'investissement, à la Politique de gestion des risques de crédit et de participation, à la Politique d'exercice du droit de vote, au règlement intérieur et à la directive « Détermination de pouvoirs », à la directive « Analyse d'une demande d'intervention financière et vérification diligente », à la [directive sur l'« Admissibilité »](#) et au Code d'éthique applicable aux dirigeants et employés d'investissement Québec et de ses filiales en propriété exclusive.

L'investissement responsable et la finance durable existent depuis plusieurs années, mais les pratiques associées ont connu dernièrement un essor. Elles sont désormais une fonction courante du secteur financier. Elles consistent à tenir compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus décisionnel d'octroi de financement ou de l'investissement, et dans sa gestion.

Cette politique d'investissement responsable et de finance durable démontre l'engagement d'Investissement Québec envers le développement durable et la transition vers une économie verte et responsable.

2 Objectifs et champ d'application

Objectifs de la politique

La Politique d'IRFD vise à définir une approche claire et précise permettant à la Société d'intégrer des éléments d'investissement responsable et de finance durable à son processus d'analyse des interventions financières et des engagements avec les entreprises. Elle énonce les principes généraux que la Société entend appliquer pour :

- Encadrer l'intégration des principes de l'investissement responsable et de la finance durable dans ses activités;
- Encourager les entreprises à mettre en place des pratiques de développement durable;
- Démontrer son engagement dans la transition vers une économie verte et responsable.

Cette politique est cohérente avec le nouveau modèle d'affaires de la Société et répond aux besoins liés à la sensibilité accrue que portent les citoyens, les entrepreneurs, les consommateurs et les investisseurs à l'impact social et environnemental des projets.

Champ d'application

La Politique d'IRFD s'applique à l'ensemble des activités de la Société (activités des fonds propres et celles à titre de mandataire du gouvernement du Québec). Les approches adoptées peuvent cependant varier selon le type d'intervention visé, particulièrement en ce qui concerne l'intégration des critères ESG. Plus précisément, cette politique porte sur les activités suivantes :

- Prêts, garanties de prêts ou autres titres de créance émis par la Société;
- Investissement – une ou plusieurs des actions suivantes faites par la Société :
 - l’acquisition directe ou indirecte² de titres de participation émis par une personne morale ou une société de personnes;
 - l’acquisition directe ou indirecte² de toute autre valeur mobilière;
 - l’acquisition directe ou indirecte² d’un droit de propriété sur les actifs d’une entreprise.

La Société intègre les principes de cette politique lorsqu’elle formule des recommandations d’interventions financières, pour lesquelles elle agit comme mandataire pour le compte du gouvernement du Québec. Toutefois, le gouvernement du Québec se réserve le droit de donner des indications spécifiques à cet égard et c’est à lui que la décision finale revient. Les activités mandataires de la Société couvrent, entre autres, le Fonds du développement économique, le Fonds Capital ressources naturelles et énergie et le Fonds pour la croissance des entreprises québécoises.

3 Définitions

Le «**développement durable**³» est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Le développement durable s’appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement.

L’«**économie verte**⁴» est une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l’équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie des ressources.

L’«**investissement responsable**» (IR) est une approche d’investissement qui intègre les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la sélection d’investissements, afin de mieux gérer les risques et opportunités et de générer des rendements responsables à long terme. Ainsi, l’IR peut prendre différentes formes dont les investissements thématiques et les investissements d’impact.

La «**finance durable**» (FD) fait référence aux flux de capitaux, aux activités de gestion des risques et aux processus financiers qui prennent en compte des considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) lors des prises de décisions de financement, à court, moyen ou long termes. La

² Détention, acquisition ou investissement direct ou indirect par la Société seule ou de concert avec une ou plusieurs de ses filiales.

³ Définition officielle du gouvernement du Québec tirée de la Loi sur le développement durable adoptée en 2006.

⁴ Définition du Programme des Nations Unies pour l’environnement.

finance durable permet de soutenir la croissance économique à long terme en orientant les investissements vers des activités et des projets économiques durables.

L'«**engagement actionnarial**» est une approche de l'IRFD. Il s'agit d'une démarche structurée qui comprend un dialogue direct avec l'entreprise en portefeuille ou en voie de le devenir afin d'exercer une influence sur ses pratiques dans les domaines environnemental, social, et de gouvernance. Il existe plusieurs moyens d'exercer cette approche, par exemple :

- L'exercice du droit de vote;
- Le dialogue avec les entreprises.

Le «**désinvestissement**» est une approche de l'IRFD qui consiste à réduire, retirer ou annuler les investissements ou les financements dans un projet ou dans une entreprise. Cela survient lorsque ces derniers ne sont pas conformes aux principes que sous-tend la Politique d'IRFD, ou en cas d'événement majeur ou de mauvaise conduite.

L'«**exclusion**» est une approche de l'IRFD qui consiste à éliminer les entreprises qui ne respectent pas certaines normes ou certains traités internationaux ou à éliminer les activités considérées comme non conformes aux valeurs de la Société.

L'approche par «**risques et opportunités ESG**» consiste à prendre en compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) lors de l'analyse financière d'une entreprise. C'est ce qu'on appelle l'analyse des risques et opportunités extra-financiers. En voici quelques exemples :

- Facteurs environnementaux : changements climatiques, gaz à effet de serre, efficacité énergétique, pollution, gestion des déchets, qualité de l'eau et de l'air, biodiversité, etc.
- Facteurs sociaux : droits de la personne, conditions de travail, santé et sécurité du travail, discrimination, travail forcé, travail des enfants, relations avec les collectivités, etc.
- Gouvernance : rémunération des cadres supérieurs, indépendance et composition du conseil d'administration, transparence, éthique, lutte contre la corruption, etc.

4 Principes généraux

La Société privilégie les opportunités qui soutiennent son approche en matière d'investissement responsable et de finance durable. Améliorer la productivité des entreprises pour qu'elles deviennent plus compétitives et qu'elles accélèrent leur croissance est une priorité pour la Société. La Société s'appuie pour cela sur sa bonne compréhension du contexte économique et financier actuel et la prise en compte des risques et opportunités à long terme.

La Société favorise les pratiques de gestion écoresponsables dans le cadre de ses propres activités et encourage les entreprises qu'elle soutient financièrement à adopter des comportements socialement responsables. Elle cherche à maintenir une saine gestion des risques, à protéger et à rehausser la valeur à long terme des entreprises en intégrant des critères ESG tout au long de son processus d'analyse d'interventions financières et de gestion des fonds.

Principes ESG pour Investissement Québec

Afin de promouvoir de saines pratiques, la Société applique à ses propres activités les principes environnementaux, sociaux et de gouvernance en mettant, entre autres, en application les éléments suivants :

Principes environnementaux	• Respect des lois et réglementations applicables à ses activités; • Comportement responsable relatif aux enjeux environnementaux; • Initiatives promulguant la responsabilisation en matière d'environnement; • Investissements dans des sources d'énergie renouvelables ou des technologies propres; • Soutien à l'achat local; • Informations sur les pratiques environnementales de la Société via la publication d'un rapport de développement durable.
Principes sociaux	• Respect des droits de la personne; • Respect de la diversité, l'inclusion et l'égalité des chances au travail; • Interdiction de toute discrimination fondée sur la race, la nationalité, la religion, le sexe, l'âge, le handicap, l'orientation ou l'identité sexuelle de la personne; • Interdiction de toute forme d'abus et de harcèlement, y compris, mais sans s'y limiter, psychologique, discriminatoire, verbal, physique, sexuel, etc.; • Respect de la santé-sécurité au travail et de conditions de travail adéquates; • Interdiction du travail forcé et du travail des enfants; • Respect du droit à l'association et à la négociation collective.
Principes de gouvernance	• Informer les entreprises, dont la Société dispose d'un titre, des pratiques de gouvernance attendues; • Faire preuve d'intégrité, de diligence et agir selon des principes éthiques élevés; • Faire preuve d'efficacité, de transparence et d'imputabilité; • Assurer une saine structure, une diversité et l'indépendance du conseil d'administration de la Société; • Assurer une saine gestion des risques (notamment de fraude et de corruption) et opportunités et produire les rendements attendus; • Respecter les règles portant sur le lobbyisme; • Respecter les règles fiscales, les normes comptables et ne pas investir dans les paradis fiscaux; • Amener une expertise de pointe complémentaire aux conseils d'administration.

Intégration des risques et opportunités ESG dans le cycle de vie d'une intervention financière

Les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance sont de plus en plus connus pour présenter des risques et opportunités réels pour les activités et la valeur d'une entreprise. L'importance relative

de ces risques et opportunités peut varier considérablement d'une entreprise à l'autre, et est en outre influencée par le secteur d'activité et l'emplacement géographique de l'entreprise.

La Société est consciente qu'elle doit prendre en considération les éléments indissociables du développement durable afin d'accomplir sa mission à long terme. Ainsi, elle s'assure que ses interventions financières sont alignées sur ses principes environnementaux, sociaux et de gouvernance. La Société appuiera donc les propositions qui :

- Sont issues d'entreprises voulant réduire leur impact sur l'environnement;
- Encouragent l'entreprise à respecter les conventions internationales pertinentes à l'égard des droits de la personne telles que la Déclaration universelle des droits de l'homme, les traités internationaux de l'Organisation des Nations Unies sur les droits de la personne ratifiés par le Canada⁵ et les conventions de l'Organisation internationale du travail;
- Démonstrent la conformité et le respect de l'entreprise envers les principes reconnus de saine gouvernance.

Profil de risque

La rentabilité globale tient compte de la mission de la Société ainsi que du risque et de la composition de l'ensemble de son portefeuille. Pour favoriser une saine diversification du risque lié à son portefeuille ou à une intervention financière et pour se donner la capacité d'atteindre ses objectifs stratégiques, la Société a défini des critères et des balises dans sa politique de gestion des risques de crédit et de participation. Le seuil maximal d'une intervention prend en compte la nature de l'intervention et le risque associé à l'entreprise. De plus, les interventions en lien avec les secteurs prioritaires ou les initiatives clés du plan stratégique bénéficient de seuils plus élevés.

Lors de l'analyse d'une demande d'intervention financière, la Société suit un processus de vérification diligente. Cette démarche permet de bien cerner et d'évaluer les risques et opportunités que présentent une entreprise et son projet pour la Société. En plus de l'analyse financière, les procédures incluent la revue des risques et opportunités ESG. Cela permet d'obtenir un portrait plus complet de l'entreprise et de bénéficier ainsi d'une meilleure gestion intégrée des risques et opportunités.

⁵ Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, Pacte international relatif aux droits civils et politiques, Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, Convention relative aux droits de l'enfant et Convention relative aux droits des personnes handicapées.

Exclusions

La Société peut exclure certaines entreprises et activités de son portefeuille si les exigences définies en fonction des droits applicables au Québec, au Canada ou par des conventions internationales, ne sont pas respectées.

De plus, étant donné que la Société favorise des pratiques de gestion écoresponsables dans le cadre de ses propres activités et encourage les entreprises qu'elle soutient financièrement à adopter des comportements socialement responsables, elle pourrait également exclure certaines entreprises ne respectant pas les exigences en matière de gestion des risques et opportunités ESG pour le secteur d'activité ou la région géographique concernés.

Plus précisément, la Société exclut les entreprises suivantes :

- Qui ne respectent pas les lois et règlements, notamment en matière d'environnement, des normes du travail, de fiscalité, de lutte contre la corruption ou des droits de la personne;
- Qui ne font pas preuve d'un comportement responsable envers les communautés dans lesquelles elles opèrent;
- Qui ne respectent pas les bonnes pratiques de gouvernance et d'éthique financière;
- Qui utilisent ou prévoient utiliser une stratégie fiscale (évitement fiscal) impliquant un ou des pays où :
 - les impôts sont insignifiants ou inexistants; et
 - la transparence sur le régime fiscal est absente; et
 - les échanges de renseignements fiscaux avec d'autres États sont absents.
- Qui ont des pratiques de nature à porter atteinte à la moralité ou qui ne sont généralement pas acceptées socialement.

Elle exclut également les activités suivantes :

- L'exploration, l'extraction, le forage, la production et le raffinage liés aux énergies fossiles, telles que le pétrole et le charbon thermique à l'exception d'activités visant une transition vers une économie sobre en carbone;
- La production ou distribution d'armes;
- Les jeux de hasard et d'argent, les jeux violents, les sports de combat, les courses ou autres activités similaires;
- L'exploitation sexuelle, par exemple : un bar érotique, une agence d'escortes, un salon de massage érotique ou un club échangiste;
- La production, la vente et les services liés à la consommation de tabac ou de drogues à l'exception de certains projets visant le cannabis et/ou le chanvre, le tout spécifié dans le cadre de référence émis par le ministère de l'Économie et de l'Innovation en vigueur;
- Toute activité dont le sujet principal est protégé par la Charte canadienne des droits et libertés (religion, politique, défense de droits, etc.).

La Société pourrait également exclure certaines entreprises dont les activités directes ou indirectes peuvent porter atteinte à sa réputation. Le cas échéant, le Comité de crédit et s'il y a lieu, le conseil d'administration examineront le dossier et évalueront les risques liés au soutien financier du projet ou de l'entreprise. Il est toutefois possible qu'une demande d'intervention soit refusée, mais analysée de nouveau par la Société si les circonstances le justifient.

Engagement actionnarial et dialogue

Compte tenu de sa mission, la Société a choisi d'être un acteur engagé auprès des entreprises dans lesquelles elle détient des titres de participation sous forme de capital-actions ou de parts de sociétés en commandite. L'engagement actionnarial est un moyen important pour inciter les entreprises à mettre en place des pratiques écoresponsables et à améliorer leurs divulgations relatives aux enjeux ESG, et de démontrer l'engagement de la Société dans la transition vers une économie verte et responsable.

Dans le cadre de l'engagement actionnarial de la Société, ce dialogue peut prendre plusieurs formes, notamment, l'exercice du droit de vote, le dialogue avec les entreprises et les gestionnaires de fonds et l'engagement actif.

La sensibilisation des entreprises et des gestionnaires de fonds aux bénéfices qu'elles peuvent générer par l'adoption de pratiques responsables en matière de développement durable est un puissant outil de changement, au même titre que la diversité et l'inclusion au sein des équipes de direction et du conseil d'administration. La Société cherche à soutenir les entreprises et les gestionnaires de fonds souhaitant améliorer leur performance environnementale en offrant de l'accompagnement et des solutions financières spécifiques aux entreprises adoptant des technologies propres et des pratiques écoresponsables.

La Société favorise un dialogue ouvert avec les équipes de direction des sociétés en portefeuille et les gestionnaires de fonds. En particulier, la Société engage chaque année des discussions avec ces équipes sur les thèmes qui la préoccupent, notamment sur :

- La stratégie, le risque et la divulgation en matière ESG;
- Le respect de l'environnement et les actions face aux changements climatiques;
- La responsabilité sociale et les pratiques d'affaires;
- La gouvernance.

Exercice du droit de vote

L'exercice du droit de vote permet aux actionnaires de se prononcer sur différents sujets de propositions soumises lors d'assemblées d'actionnaires, incluant la responsabilité sociale et environnementale des entreprises. La Société dispose d'une politique d'exercice du droit de vote qui présente les principes généraux et directeurs qui la guident lorsqu'elle exerce son droit de vote.

Désinvestissement

La Société évalue au cas par cas le désinvestissement d'un projet ou d'une entreprise quand une mesure exceptionnelle est requise en cas d'événement majeur, de mauvaise conduite ou de violation grave des principes que la Société applique, comme ceux prônés dans la Politique d'IRFD.

5 Rôles et responsabilités

Suite à la publication de la Politique d'IRFD, une formation sera offerte aux employés de la Société. Cette formation sera axée sur le contexte de la mise à jour de la politique, son contenu et ses objectifs. Elle permettra à chaque équipe de bien comprendre la politique et son application dans ses activités.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration a la responsabilité d'approuver la présente politique et toutes les modifications à cette dernière. Il autorise également toute transaction qui comporte un risque élevé d'atteinte à la réputation de la Société, ou de nature sensible pour le public.

Comité de gouvernance et d'éthique

Le Comité de gouvernance et d'éthique est responsable de recommander la Politique d'IRFD pour approbation au conseil d'administration. Il doit également s'assurer du suivi et de l'application de la politique, et en informer le conseil d'administration annuellement.

Comité de direction

Le Comité de direction doit s'assurer que tous les outils sont en place pour que la politique soit mise en application et que sa reddition de comptes soit possible. Enfin, il doit veiller à ce que tous les employés de la Société reçoivent une formation sur la politique et ses outils selon leurs besoins, et que les principes adoptés en matière d'investissement responsable et de finance durable sont intégrés à la gestion des fonds.

Comité de crédit

Le Comité de crédit est, entre autres, responsable de recommander au conseil d'administration ou à ses comités, ou d'autoriser toute transaction à l'intérieur des pouvoirs qui lui sont conférés par le règlement intérieur. Ceci inclut notamment les dossiers dont les activités d'une entreprise peuvent porter atteinte à la réputation de la Société. Il a également pour mandat de dresser un état des lieux en matière d'investissement responsable et de finance durable, et ainsi de faire des recommandations au Comité de direction en lien avec la Politique d'IRFD, les directives et les outils qui y sont liés.

Vice-présidence, Gestion des risques de crédit

La vice-présidence, Gestion des risques de crédit (VPGRC) est responsable de la rédaction, de la mise à jour et du respect de la Politique d'IRFD. La VPGRC est également responsable de faire le suivi de la politique par une reddition de comptes annuelle au Comité de direction et au Comité de gouvernance et d'éthique. Cette reddition de comptes portera autant sur l'application de la politique que sur les décisions (interventions financières autorisées ou refusées) découlant de celle-ci.

Les employés

Les employés impliqués dans le processus d'octroi d'une intervention financière doivent se conformer à la présente politique et prendre en compte les principes énoncés dans cette politique dans le cadre de leurs activités. Ils doivent intégrer les facteurs ESG dans leur processus d'analyse et de décision de financement ou d'investissement, et ils sont responsables d'encourager les entreprises à mettre en place des pratiques de développement durable.

6 Reddition de comptes et mise à jour

Reddition de comptes

Au-delà des rôles et des responsabilités des différents comités, la Société reconnaît l'importance d'être transparente en matière d'investissement responsable et de finance durable dans ses activités. À ce titre, elle présentera l'ensemble de ses activités dans son rapport annuel d'activités et de développement durable. Ce rapport inclura des considérations en matière d'IRFD et de performance ESG. La Société s'engage également à publier sa politique d'investissement responsable et de finance durable sur son site Internet.

Mise à jour

La Politique d'IRFD et ses outils devront être mis à jour tous les trois ans, en l'absence de changement majeur dans les activités de la Société, afin de tenir compte de l'expérience acquise dans leur mise en œuvre, de l'amélioration des connaissances et de l'émergence de nouvelles pratiques dans le domaine. Cette mise à jour pourrait être plus fréquente si besoin est.

[Type : Politique]

[Titre : Politique d'investissement responsable et de finance durable] [Responsable : DSOC]

[Entrée en vigueur : 2017-03-16]

[Approbation :] [Niveau : CA] [décision : -]

[Référence : P1472.pdf]

[Création : 2017-03-16]

[Révision : 2021-02-23]

Investissement Québec. Tous droits réservés.

Objet:	MAJ - Politique IRFD
Lieu:	Réunion Microsoft Teams
Début:	lun. 2024-11-25 13:15
Fin:	lun. 2024-11-25 14:00
Afficher la disponibilité:	Provisoire
Périodicité:	(néant)
État de la réunion:	Pas encore de réponse
Organisateur:	Genevieve Labrie-Beaudoin
Participants obligatoires:	Benoit M Leroux
Participants facultatifs:	Marc Bouchard; Francis B Methot; Sandra Mamodhoussen

Bonjour Benoit,

J'espère que tu vas bien !

Pour faire suite au courriel sur le balisage des politiques en investissement responsable, IQ doit faire une révision de sa Politique IRFD [Politique d'investissement responsable et de finance durable](#) dont la portée se limite à revoir ses exclusions. Nous aimerions donc te rencontrer pour obtenir tes commentaires en amont.

Voici quelques pistes de réflexion :

- Est-ce que les exclusions énumérées dans la Politique IRFD sont cohérentes avec la réalité du marché ?
 - Sinon, quelles seraient les modifications proposées ? secteurs ou comportements d'entreprises à exclure/inclure ?
- Est-ce que la section "exclusion" de la Politique IRFD est assez précise/trop précise dans le cadre de vos processus d'affaires auprès des entreprises / fonds d'investissement ?
 - Si non, quelles seraient les pistes d'amélioration ?
- Est-ce que tu as d'autres commentaires en lien avec cette section ? des enjeux en particulier ?

Merci d'avance pour tes commentaires !

N'hésite pas si tu as des questions ou si tu aimerais transférer cette rencontre à une personne de ton équipe.

Bonne fin de journée 😊

Microsoft Teams [Besoin d'aide ?](#)

[Rejoignez la réunion maintenant](#)

ID de réunion : [REDACTED]

Code secret : [REDACTED]

Participer par téléphone

+ [REDACTED] Canada, Montréal

[Trouver un numéro local](#)

ID de la conférence téléphonique : [REDACTED]

Pour les organisateurs : [Options de réunion](#) | [Réinitialiser le code PIN d'appel](#)

De: Genevieve Labrie-Beaudoin
Envoyé: 21 novembre 2024 11:49
À: Imane Sebkaoui
Objet: RE: MAJ - Politique d'investissement responsable et de finance durable

Rebonjour Imane,

Je confirme que c'est ok pour lundi prochain.

Je vous envoie une convocation.

Merci bcp et bon lunch !

Geneviève



Geneviève Labrie-Beaudoin
Directrice, ESG et développement durable

Direction, ESG et développement durable
1001, boulevard Robert-Bourassa, Bureau 1000
Montréal (Québec) H3B 4L4
Tél. : 514 873-1406
Télec. : 514 395-8055
Sans frais : 1 866 870-0437

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez à l'environnement.

Avis sur la confidentialité et avertissement relatif à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.A-2.1) L'information transmise par ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

De : Imane Sebkaoui <imane.sebkaoui@invest-quebec.com>
Envoyé : 21 novembre 2024 10:14
À : Genevieve Labrie-Beaudoin <Genevieve.Labrie-Beaudoin@invest-quebec.com>
Objet : RE: MAJ - Politique d'investissement responsable et de finance durable

Bonjour Geneviève,

Pour votre demande de rencontre, [REDACTED], si tu veux une rencontre avec lui et Marie-Ève, on pourrait viser ce vendredi 22 novembre de 13h30 – 14h00 ou lundi 25 novembre de 10h00 -10h30, mais [REDACTED].

Si une rencontre uniquement avec Marie-Ève suffit, je peux trouver une plage horaire pour la semaine prochaine. Sinon, [REDACTED]. Si ce n'est pas trop tard pour toi, je peux organiser une rencontre avec eux deux après son retour.

Merci de me faire savoir ce qui te convient le mieux.

Bonne journée,

Imane Sebkaoui
Adjointe aux vice-présidents, IDE et Exports

Investissement Québec International
1001, boulevard Robert-Bourassa, Bureau1000
Montréal (Québec) H3B 4L4
Tél. : 438 260-2074
Télééc. : 514 395-8055
Sans frais : 1 866 870-0437

De : Marie-Eve Jean <Marie-Eve.JEAN@invest-quebec.com>

Envoyé : 21 novembre 2024 09:23

À : Genevieve Labrie-Beaudoin <Genevieve.Labrie-Beaudoin@invest-quebec.com>; Daniel Silverman <Daniel.Silverman@invest-quebec.com>

Cc : Marc Bouchard <Marc.Bouchard@invest-quebec.com>; Imane Sebkaoui <imane.sebkaoui@invest-quebec.com>

Objet : RE: MAJ - Politique d'investissement responsable et de finance durable

Bonjour Geneviève,

Il nous fera plaisir d'en parler avec toi. J'ai notamment quelques questions sur le secteur défense.

J'ajoute Imane à la conversation qui pourra nous aider à trouver un moment.

Merci,

Marie-Eve

Marie-Eve Jean
Vice-présidente, Exportations

1001 boulevard Robert-Bourassa, 10^e étage
Montréal (Québec) H3B 0A7
Tél. : 514 873-1498
Télééc. : 514 395-8055
Sans frais : 1 866 870-0437

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez à l'environnement.

Avis sur la confidentialité et avertissement relatif à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.A-2.1) L'information transmise par ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

De : Genevieve Labrie-Beaudoin <Genevieve.Labrie-Beaudoin@invest-quebec.com>

Envoyé : 21 novembre 2024 09:10

À : Marie-Eve Jean <Marie-Eve.JEAN@invest-quebec.com>; Daniel Silverman <Daniel.Silverman@invest-quebec.com>

Cc : Marc Bouchard <Marc.Bouchard@invest-quebec.com>

Objet : MAJ - Politique d'investissement responsable et de finance durable

Bonjour Marie-Eve et Daniel,

J'espère que vous allez bien !

Pour faire suite à mon dernier courriel, j'aimerais organiser une rencontre avec vous (30-45 minutes) afin d'obtenir vos commentaires sur les exclusions de la Politique IRFD permettant ainsi de prendre le pouls de toutes les vice-présidences dans la mise à jour de cette section : [Politique d'investissement responsable et de finance durable](#)

Marie-Eve, lors de la rencontre de la semaine dernière, nous avons expliqué que nous devons mettre à jour la Politique IRFD pour approbation au CA en février 2025 (obligation de mettre à jour la politique tous les 3 ans). Nous allons restreindre la portée de cette mise à jour aux 3 éléments suivants :

1. Arrimage avec la Politique d'encadrement
2. Cohérence avec la nouvelle loi sur l'écoblanchiment
3. Modification de la section « exclusions » pour refléter l'évolution des bonnes pratiques du marché et des activités d'IQ

Je constate que vos agendas sont pleins pour les 2 prochaines semaines. Est-ce que vous aimeriez que je communique avec une personne de vos équipes respectives pour faire cette rencontre ?

N'hésitez pas si vous avez des questions ou d'autres propositions.

Merci beaucoup pour votre collaboration,

Bonne journée 😊

Geneviève



Geneviève Labrie-Beaudoin
Directrice, ESG et développement durable

Direction, ESG et développement durable
1001, boulevard Robert-Bourassa, Bureau 1000
Montréal (Québec) H3B 4L4
Tél. : 514 873-1406
Télec. : 514 395-8055
Sans frais : 1 866 870-0437

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez à l'environnement.

Avis sur la confidentialité et avertissement relatif à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.A-2.1) L'information transmise par ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

Objet:	MAJ - Politique IRFD (exclusions)
Lieu:	Réunion Microsoft Teams
Début:	lun. 2024-11-25 10:00
Fin:	lun. 2024-11-25 10:30
Afficher la disponibilité:	Provisoire
Périodicité:	(néant)
État de la réunion:	Pas encore de réponse
Organisateur:	Genevieve Labrie-Beaudoin
Participants obligatoires:	Daniel Silverman; Marie-Eve Jean; Marc Bouchard
Participants facultatifs:	Julien Bourque; Mia Homsy; Simon Bedard; Francis B Methot; Sandra Mamodhoussen

Bonjour Marie-Eve et Daniel,

Comme discuté par courriel, voici une rencontre permettant d'aller plus en profondeur sur vos commentaires liés aux exclusions de la Politique IRFD [Politique d'investissement responsable et de finance durable](#).

Voici quelques pistes de réflexion :

- Est-ce que les exclusions énumérées dans la Politique IRFD sont cohérentes avec la réalité du marché ?
 - Sinon, quelles seraient les modifications proposées ? secteurs ou comportements d'entreprises à exclure/inclure ?
- Est-ce que vous avez d'autres commentaires en lien avec cette section ? des enjeux en particulier ?

Merci d'avance pour votre collaboration !

Bonne journée 😊

Microsoft Teams [Besoin d'aide ?](#)

[Rejoignez la réunion maintenant](#)

ID de réunion : [REDACTED]

Code secret : [REDACTED]

Participer par téléphone

 <#> Canada, Montréal

[Trouver un numéro local](#)

ID de la conférence téléphonique : 

Pour les organisateurs : [Options de réunion](#) | [Réinitialiser le code PIN d'appel](#)

Objet: MAJ - Politique IRFD (Exclusions)
Lieu: Réunion Microsoft Teams; Salle MTL 1001 Bécancour - 1016 (5)
Début: mer. 2024-11-27 11:30
Fin: mer. 2024-11-27 12:00
Afficher la disponibilité: Provisoire
Périodicité: (néant)
État de la réunion: Pas encore de réponse
Organisateur: Genevieve Labrie-Beaudoin
Participants obligatoires: Patrick Guilbault; Simon Bedard
Participants facultatifs: Mia Homsy; Julien Bourque; Marc Bouchard; Sandra Mamodhoussen
Ressources: Salle MTL 1001 Bécancour - 1016 (5)

Patrick,

Pour faire suite à mon courriel, j'aimerais te partager un balisage sur les politiques en investissement responsable des pairs d'IQ.

Cette rencontre a pour objectif de recueillir tes commentaires liés aux exclusions de la Politique IRFD [Politique d'investissement responsable et de finance durable](#).

Voici quelques pistes de réflexion :

- Est-ce que les exclusions énumérées dans la Politique IRFD sont cohérentes avec la réalité du marché ?
 - Sinon, quelles seraient les modifications proposées ? secteurs ou comportements d'entreprises à exclure/inclure ?
- Est-ce que la section "exclusion" de la Politique IRFD est assez précise/trop précise dans le cadre de vos processus d'affaires auprès des entreprises ?
 - Si non, quelles seraient les pistes d'amélioration ?
- Est-ce que tu as d'autres commentaires en lien avec cette section ? des enjeux en particulier ?

Merci d'avance pour ta collaboration !

N'hésite pas si tu as des questions.

Bonne journée 😊

Microsoft Teams [Besoin d'aide ?](#)

[Rejoignez la réunion maintenant](#)

ID de réunion : [REDACTED]

Code secret : [REDACTED]

Participer par téléphone

[REDACTED] <#> Canada, Montréal

[Trouver un numéro local](#)

ID de la conférence téléphonique : [REDACTED]

Pour les organisateurs : [Options de réunion](#) | [Réinitialiser le code PIN d'appel](#)

De: Genevieve Labrie-Beaudoin
Envoyé: 26 novembre 2024 15:34
À: Lydia Pare; Vincent Boisvert
Cc: Simon Bedard
Objet: Mise à jour - Politique d'investissement responsable et de finance durable - volet des exclusions
Pièces jointes: Balisage politiques IR_novembre2024_ne pas diffuser.pdf

Bonjour Lydia et bienvenue chez IQ Vincent,

J'espère que vous allez bien !

Nous travaillons, avec l'équipe Crédit, une mise à jour de la  [Politique d'investissement responsable et de finance durable](#). Cette politique doit être mise à jour tous les 3 ans et le délai est passé.

La portée de cette mise à jour est la suivante :

1. Harmoniser avec la politique d'encadrement
2. Valider le contenu/terme utilisé afin d'être en conformité avec nouvelle loi sur l'écoblanchiment
3. Modifier la section "exclusions" pour refléter l'évolution des bonnes pratiques du marché et des activités d'IQ

Nous rencontrons Patrick Guilbault demain à ce sujet, mais nous croyons qu'il serait pertinent de vous rencontrer également (30 minutes max) pour discuter du 3e point afin d'obtenir vos commentaires sur les exclusions actuelles de la Politique IRFD. (Est-ce qu'il y a des enjeux? Est-ce que c'est assez clair? Est-ce que ça représente les pratiques du marché? Est-ce que nous devrions inclure ou exclure d'autres comportements ou activités? etc.)

Si vous êtes d'accord, je pourrais céder une rencontre au cours des prochains jours selon vos disponibilités.

N'hésitez pas si vous avez questions ! D'ici là, je vous partage le balisage des pratiques d'exclusions qui a été réalisé tout récemment.

Merci bcp d'avance et bonne journée !

Geneviève



Geneviève Labrie-Beaudoin
Directrice, ESG et développement durable

Direction, ESG et développement durable
1001, boulevard Robert-Bourassa, Bureau 1000
Montréal (Québec) H3B 4L4
Tél. : **514 873-1406**
Téléc. : 514 395-8055
Sans frais : 1 866 870-0437

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez à l'environnement.

Avis sur la confidentialité et avertissement relatif à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.A-2.1) L'information transmise par ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

Objet:	MAJ - Politique IRFD (Exclusions)
Lieu:	Réunion Microsoft Teams; Salle MTL 1001 Sapin - 1029 (4)
Début:	mer. 2024-11-27 15:30
Fin:	mer. 2024-11-27 16:00
Afficher la disponibilité:	Provisoire
Périodicité:	(néant)
État de la réunion:	Pas encore de réponse
Organisateur:	Genevieve Labrie-Beaudoin
Participants obligatoires:	Lydia Pare; Simon Bedard
Participants facultatifs:	Vincent Boisvert; Julien Bourque; Mia Homsy; Marc Bouchard; Sandra Mamodhoussen
Ressources:	Salle MTL 1001 Sapin - 1029 (4)

Bonjour,

Pour faire suite à mon courriel d'hier, voici une rencontre permettant de recueillir vos commentaires liés aux exclusions de la Politique IRFD [Politique d'investissement responsable et de finance durable](#).

Désolée du court délai, c'est la seule plage horaire de la semaine que vous semblez être disponibles tous ensemble.

Voici quelques pistes de réflexion :

- Est-ce que les exclusions énumérées dans la Politique IRFD sont cohérentes avec la réalité du marché ?
 - Sinon, quelles seraient les modifications proposées ? secteurs ou comportements d'entreprises à exclure/inclure ?
- Est-ce que la section "exclusion" de la Politique IRFD est assez précise/trop précise dans le cadre de vos processus d'affaires auprès des entreprises ?
 - Si non, quelles seraient les pistes d'amélioration ?
- Est-ce que vous avez d'autres commentaires en lien avec cette section ? des enjeux en particulier ?

Merci d'avance pour votre collaboration !

N'hésitez pas si vous avez des questions.

À plus tard 😊

Microsoft Teams [Besoin d'aide ?](#)

[Rejoignez la réunion maintenant](#)

ID de réunion : [REDACTED]

Code secret : [REDACTED]

Participer par téléphone

[REDACTED] Canada, Montréal

[Trouver un numéro local](#)

ID de la conférence téléphonique : [REDACTED]

Pour les organisateurs : [Options de réunion](#) | [Réinitialiser le code PIN d'appel](#)

De: Genevieve Labrie-Beaudoin
Envoyé: 8 janvier 2025 18:27
À: Marie-Eve Jean; Daniel Silverman; Francois Gingras; Benoit M Leroux; Patrick Guilbault; Lydia Pare; Vincent Boisvert; Frederic Simard; Sophie Bosse; Virginie Chane-Teng; Simon Jacques; Hugues Francoeur
Cc: Simon Bedard; Francis B Methot; Sandra Mamodhoussen; Julien Bourque; Mia Homsy; Marc Bouchard
Objet: Document pour la rencontre - Suivi sur la MAJ de la Politique IRFD - À ne pas partager
Pièces jointes: Recommandation_Positionnement_Exclusions_Janvier2025.docx

Bonjour,

J'espère que vous allez tous bien et que vous avez passé de belles fêtes ! Je tiens d'ailleurs à vous offrir mes meilleurs vœux pour l'année 2025 !

Pour faire suite aux rencontres que nous avons eues avec plusieurs d'entre vous concernant la mise à jour de la Politique IRFD (volet exclusions), nous avons rédigé une note (version préliminaire) que nous voulons déposer au Comité de direction pour obtenir leur approbation lors de la rencontre prévue mercredi prochain.

Il s'agit évidemment d'une version préliminaire que nous voulons discuter avec vous lors de la rencontre de demain et ainsi obtenir vos commentaires avant le dépôt au Comité de direction.

Merci de ne pas partager ce document.

Bonne fin de journée,

Geneviève



Geneviève Labrie-Beaudoin
Directrice, ESG et développement durable

Direction, ESG et développement durable
1001, boulevard Robert-Bourassa, Bureau 1000
Montréal (Québec) H3B 4L4
Tél. : 514 873-1406
Télec. : 514 395-8055
Sans frais : 1 866 870-0437

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez à l'environnement.

Avis sur la confidentialité et avertissement relatif à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.A-2.1) L'information transmise par ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

De: Genevieve Labrie-Beaudoin
Envoyé: 10 janvier 2025 16:44
À: Melanie Bellefeuille
Cc: Mia Homsy; Marc Bouchard; Julien Bourque
Objet: Dépôt aux membres du Comité de direction
Pièces jointes: Recommandation_Positionnement_Exclusions_CD_15janvier2025.pdf

Bonjour Mélanie,

Voici un document à déposer aux membres du CD au nom de Marc Bouchard pour le point prévu à l'ODJ de mercredi prochain « positionnement sur les exclusions de la Politique IRFD ».

À noter que nous serons tous présents pour ce point.

N'hésite pas si tu as des questions !

Merci beaucoup et bonne fin de semaine 😊

Geneviève



Geneviève Labrie-Beaudoin
Directrice, ESG et développement durable

Direction, ESG et développement durable
1001, boulevard Robert-Bourassa, Bureau 1000
Montréal (Québec) H3B 4L4
Tél. : 514 873-1406
Télec. : 514 395-8055
Sans frais : 1 866 870-0437

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez à l'environnement.

Avis sur la confidentialité et avertissement relatif à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.A-2.1) L'information transmise par ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

De: Genevieve Labrie-Beaudoin
Envoyé: 10 janvier 2025 16:57
À: Marie-Eve Jean; Daniel Silverman; Francois Gingras; Benoit M Leroux; Patrick Guilbault; Lydia Pare; Vincent Boisvert; Frederic Simard; Sophie Bosse; Virginie Chane-Teng; Simon Jacques; Hugues Francoeur
Cc: Simon Bedard; Francis B Methot; Sandra Mamodhoussen; Marc Bouchard; Mia Homsy; Julien Bourque
Objet: Document déposé au CD - Positionnement recommandé pour les exclusions
Pièces jointes: Recommandation_Positionnement_Exclusions_CD_15janvier2025.pdf

Bonjour,

Pour faire suite à la rencontre d'hier, voici le document qui vient d'être déposé aux membres du Comité de direction et qui intègre vos commentaires.

Un grand merci pour votre belle collaboration dans ce projet. C'est grandement pertinent et apprécié !

Nous vous souhaitons une très belle fin de semaine 😊



Geneviève Labrie-Beaudoin
Directrice, ESG et développement durable

Direction, ESG et développement durable
1001, boulevard Robert-Bourassa, Bureau 1000
Montréal (Québec) H3B 4L4
Tél. : **514 873-1406**
Télec. : 514 395-8055
Sans frais : 1 866 870-0437

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez à l'environnement.

Avis sur la confidentialité et avertissement relatif à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.A-2.1) L'information transmise par ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

De: Genevieve Labrie-Beaudoin
Envoyé: 16 janvier 2025 10:09
À: Gladys Caron; Mia Homsy; Julien Bourque
Cc: Sandra Mamodhoussen
Objet: TR: PIRFD: Dépôt au Comité d'encadrement de la version révisée - Pour information
Pièces jointes: P1472_rev15janvier.docx

Bonjour,

J'aimerais vous partager la dernière version de la Politique d'investissement responsable et de finance durable. Cette version sera revue par le Comité d'encadrement lundi prochain lors d'une rencontre ad hoc.

[REDACTED]

[REDACTED] Ceci n'a pas d'impact pour le Comité d'encadrement lundi.

[REDACTED]

D'autre part, une révision linguistique est prévue la semaine prochaine afin d'avoir une version « finale » pour le Comité de direction du 12 février prochain (dépôt le 7 février).

N'hésitez pas si vous avez des questions !

Merci beaucoup et bonne journée 😊

Geneviève



Geneviève Labrie-Beaudoin
Directrice, ESG et développement durable

Direction, ESG et développement durable
1001, boulevard Robert-Bourassa, Bureau 1000
Montréal (Québec) H3B 4L4
Tél. : 514 873-1406
Télec. : 514 395-8055
Sans frais : 1 866 870-0437

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez à l'environnement.

Avis sur la confidentialité et avertissement relatif à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.A-2.1) L'information transmise par ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

De : Sandra Mamodhoussen <Sandra.Mamodhoussen@invest-quebec.com>

Envoyé : 16 janvier 2025 08:28

À : Encadrements <Encadrements@invest-quebec.com>

Cc : Marc Bouchard <Marc.Bouchard@invest-quebec.com>; Mia Homsy <Mia.Homsy@invest-quebec.com>; Genevieve

Labrie-Beaudoin <Genevieve.LabrieBeaudoin@invest-quebec.com>

Objet : PIRFD: Dépôt au Comité d'encadrement de la version révisée

Bonjour,

À la suite de vos commentaires sur la Politique d'investissement responsable et de finance durable, nous vous transmettons une version révisée du document en suivi des modifications. Nous avons conservé vos commentaires pour vous permettre de voir les changements apportés depuis la version soumise au comité le 13 décembre 2024.

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions ou souhaitez discuter de certains points.

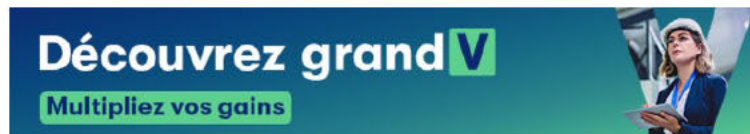
Merci beaucoup et bonne journée!

Sandra



Sandra Mamodhoussen
Conseillère principale, ESG

Direction, ESG et développement durable
1001, boulevard Robert-Bourassa, bureau 1000
Montréal (Québec) H3B 4L4
Tél. : 514 873-1425
Téléc. : 514 395-8055
Sans frais : 1 866 870-0437



Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez à l'environnement.

Avis sur la confidentialité et avertissement relatif à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.A-2.1) L'information transmise par ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

De: Genevieve Labrie-Beaudoin
Envoyé: 22 janvier 2025 14:46
À: Martin Aubé; Vanessa Claveau
Cc: Mia Homsy; Julien Bourque
Objet: RE: Mise à jour - Politique d'investissement responsable et de finance durable d'IQ
Pièces jointes: Proposition_Exclusions_Politique_IRFD_Janvier2025.docx

Bonjour,

Comme discuté, voici la liste des exclusions proposées.

Merci



Geneviève Labrie-Beaudoin
Directrice, ESG et développement durable

Direction, ESG et développement durable
1001, boulevard Robert-Bourassa, Bureau 1000
Montréal (Québec) H3B 4L4
Tél. : 514 873-1406
Télec. : 514 395-8055
Sans frais : 1 866 870-0437

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez à l'environnement.

Avis sur la confidentialité et avertissement relatif à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.A-2.1) L'information transmise par ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

-----Rendez-vous d'origine-----

De : Mia Homsy <Mia.Homsy@invest-quebec.com>

Envoyé : 15 janvier 2025 11:09

À : Mia Homsy; Martin Aubé; Julien Bourque; Genevieve Labrie-Beaudoin; Vanessa Claveau

Cc : Olfa Oueslati

Objet : Mise à jour - Politique d'investissement responsable et de finance durable d'IQ

Date : 22 janvier 2025 14:15-15:00 (UTC-05:00) Est (É.-U. et Canada).

Où : Réunion Microsoft Teams; Salle MTL 1001 Maskinonge - 1004 (10); Salle MTL 1001 Lithium - 1058 (5)

Microsoft Teams [Besoin d'aide ?](#)

[Rejoignez la réunion maintenant](#)

ID de réunion : [REDACTED]

Code secret : [REDACTED]

Participer par téléphone

+ [redacted] Canada, Montréal

[Trouver un numéro local](#)

ID de la conférence téléphonique : [redacted]

Pour les organisateurs : [Options de réunion](#) | [Réinitialiser le code PIN d'appel](#)

De: Genevieve Labrie-Beaudoin
Envoyé: 23 janvier 2025 11:01
À: Gladys Caron; Mia Homsy; Julien Bourque; Marc Bouchard
Cc: Sandra Mamodhoussen
Objet: Politique IRFD - Version finale pour dépôt au CD
Pièces jointes: P1472_rev_23janvier2025_VF.docx

Bonjour,

Voici la dernière version de la Politique d'investissement responsable et de finance durable pour le dépôt au Comité de direction du 12 février prochain.

Cette version comprend la révision linguistique, les commentaires du CD concernant les exclusions ainsi que tous les commentaires du Comité des encadrements dont les membres ont donné leur accord pour le dépôt au CD.



D'autre part, nous avons une première rencontre la semaine prochaine pour débiter les travaux concernant la directive d'admissibilité pour intégrer les précisions des exclusions.

Voici donc les prochaines étapes :

- Dépôt au CD : vendredi 7 février
- Recommandation du CD : mercredi 12 février
- Dépôt au CGE : lundi 17 février
- Recommandation du CGE : lundi 24 février
- Approbation du CA : mercredi 26 février

N'hésitez pas si vous avez des questions !

Merci beaucoup et bonne journée 😊

Geneviève



Créateur de croissance

Geneviève Labrie-Beaudoin
Directrice, ESG et développement durable

Direction, ESG et développement durable
1001, boulevard Robert-Bourassa, Bureau 1000
Montréal (Québec) H3B 4L4
Tél. : 514 873-1406
Télec. : 514 395-8055
Sans frais : 1 866 870-0437

Découvrez grand **V**

Multipliez vos gains



Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez à l'environnement.

Avis sur la confidentialité et avertissement relatif à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.A-2.1) L'information transmise par ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

De: Genevieve Labrie-Beaudoin
Envoyé: 30 janvier 2025 18:31
À: Mathieu Ferland
Objet: Accepté : Défense

De: Genevieve Labrie-Beaudoin
Envoyé: 3 février 2025 08:58
À: Marc Bouchard
Objet: TR: Politique IRFD - Version finale pour dépôt au CD
Pièces jointes: P1472_rev_23janvier2025_VF.docx

Bon matin Marc,

Simplement pour valider avec toi si tout te semblait ok pour cette version à déposer au CD ce vendredi.

Merci et bonne journée 😊



Geneviève Labrie-Beaudoin
Directrice, ESG et développement durable

Direction, ESG et développement durable
1001, boulevard Robert-Bourassa, Bureau 1000
Montréal (Québec) H3B 4L4
Tél. : 514 873-1406
Télec. : 514 395-8055
Sans frais : 1 866 870-0437

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez à l'environnement.

Avis sur la confidentialité et avertissement relatif à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.A-2.1) L'information transmise par ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

De : Genevieve Labrie-Beaudoin

Envoyé : 23 janvier 2025 11:01

À : Gladys Caron <Gladys.Caron@invest-quebec.com>; Mia Homsy <Mia.Homsy@invest-quebec.com>; Julien Bourque <Julien.Bourque@invest-quebec.com>; Marc Bouchard <Marc.Bouchard@invest-quebec.com>

Cc : Sandra Mamodhoussen <Sandra.Mamodhoussen@invest-quebec.com>

Objet : Politique IRFD - Version finale pour dépôt au CD

Bonjour,

Voici la dernière version de la Politique d'investissement responsable et de finance durable pour le dépôt au Comité de direction du 12 février prochain.

Cette version comprend la révision linguistique, les commentaires du CD concernant les exclusions ainsi que tous les commentaires du Comité des encadrements dont les membres ont donné leur accord pour le dépôt au CD.

[REDACTED]

D'autre part, nous avons une première rencontre la semaine prochaine pour débiter les travaux concernant la directive d'admissibilité pour intégrer les précisions des exclusions.

Voici donc les prochaines étapes :

- Dépôt au CD : vendredi 7 février
- Recommandation du CD : mercredi 12 février
- Dépôt au CGE : lundi 17 février
- Recommandation du CGE : lundi 24 février
- Approbation du CA : mercredi 26 février

N'hésitez pas si vous avez des questions !

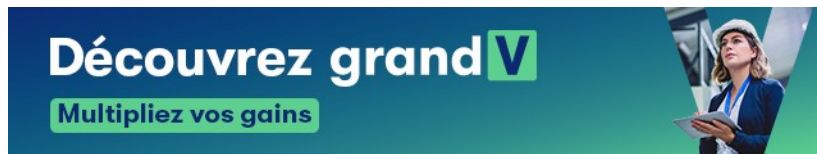
Merci beaucoup et bonne journée 😊

Geneviève



Geneviève Labrie-Beaudoin
Directrice, ESG et développement durable

Direction, ESG et développement durable
1001, boulevard Robert-Bourassa, Bureau 1000
Montréal (Québec) H3B 4L4
Tél. : 514 873-1406
Télec. : 514 395-8055
Sans frais : 1 866 870-0437



Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez à l'environnement.

Avis sur la confidentialité et avertissement relatif à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.A-2.1) L'information transmise par ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

De: Genevieve Labrie-Beaudoin
Envoyé: 4 février 2025 11:36
À: Marc Bouchard
Objet: TR: Suivi - Exclusions Politique d'IQ

Salut Marc,

Voici les commentaires du MEIE.

Est-ce que tu es à l'aise avec leur proposition ?



Geneviève Labrie-Beaudoin
Directrice, ESG et développement durable

Direction, ESG et développement durable
1001, boulevard Robert-Bourassa, Bureau 1000
Montréal (Québec) H3B 4L4
Tél. : 514 873-1406
Télec. : 514 395-8055
Sans frais : 1 866 870-0437

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez à l'environnement.

Avis sur la confidentialité et avertissement relatif à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.A-2.1) L'information transmise par ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

De : [REDACTED]
Envoyé : 4 février 2025 11:25
À : Genevieve Labrie-Beaudoin <Genevieve.LabrieBeaudoin@invest-quebec.com>
Cc : [REDACTED] Mia Homsy <Mia.Homsy@invest-quebec.com>
Objet : RE: Suivi - Exclusions Politique d'IQ

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

De : Genevieve Labrie-Beaudoin <Genevieve.LabrieBeaudoin@invest-quebec.com>

Envoyé : 28 janvier 2025 22:25

À : [REDACTED]

Objet : RE: Suivi - Exclusions Politique d'IQ

Merci pour le suivi !

N'hésite pas si je peux t'aider pour quelque chose



Geneviève Labrie-Beaudoin
Directrice, ESG et développement durable

Direction, ESG et développement durable
1001, boulevard Robert-Bourassa, Bureau 1000
Montréal (Québec) H3B 4L4
Tél. : 514 873-1406
Télééc. : 514 395-8055
Sans frais : 1 866 870-0437

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez à l'environnement.

Avis sur la confidentialité et avertissement relatif à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.A-2.1) L'information transmise par ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

De : [REDACTED]
Envoyé : 28 janvier 2025 17:28
À : Genevieve Labrie-Beaudoin <Genevieve.LabrieBeaudoin@invest-quebec.com>
Objet : Re: Suivi - Exclusions Politique d'IQ

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

De : Genevieve Labrie-Beaudoin <Genevieve.LabrieBeaudoin@invest-quebec.com>
Envoyé : Tuesday, January 28, 2025 1:26:57 PM
À : [REDACTED]
Objet : Suivi - Exclusions Politique d'IQ

Bonjour [REDACTED]

J'espère que tu vas bien !

Je voulais simplement savoir si tu avais des questions ou si tu as besoin de plus d'informations concernant les exclusions que nous souhaitons proposer au CA.

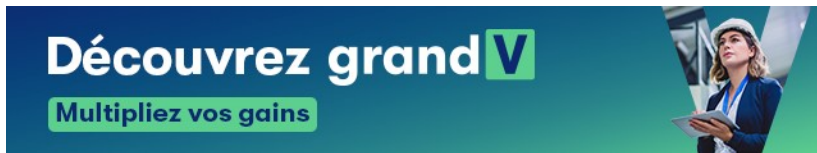
Merci et bonne journée,

Geneviève



Geneviève Labrie-Beaudoin
Directrice, ESG et développement durable

Direction, ESG et développement durable
1001, boulevard Robert-Bourassa, Bureau 1000
Montréal (Québec) H3B 4L4
Tél. : 514 873-1406
Téléc. : 514 395-8055
Sans frais : 1 866 870-0437



Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez à l'environnement.

Avis sur la confidentialité et avertissement relatif à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.A-2.1) L'information transmise par ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

Avis de confidentialité

Ce courriel et toutes pièces attachées transmis sont à usage restreint. Si ce courriel ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur.

Avis de confidentialité

Ce courriel et toutes pièces attachées transmis sont à usage restreint. Si ce courriel ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur.

De: Genevieve Labrie-Beaudoin
Envoyé: 4 février 2025 11:50
À: Gladys Caron
Objet: TR: Suivi - Exclusions Politique d'IQ

Voici les commentaires du MEIE concernant les exclusions de la Politique IRFD.

N'hésite pas si tu as des questions



Geneviève Labrie-Beaudoin
Directrice, ESG et développement durable

Direction, ESG et développement durable
1001, boulevard Robert-Bourassa, Bureau 1000
Montréal (Québec) H3B 4L4
Tél. : 514 873-1406
Télec. : 514 395-8055
Sans frais : 1 866 870-0437

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez à l'environnement.

Avis sur la confidentialité et avertissement relatif à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.A-2.1) L'information transmise par ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

De : [REDACTED]
Envoyé : 4 février 2025 11:25
À : Genevieve Labrie-Beaudoin <Genevieve.LabrieBeaudoin@invest-quebec.com>
Cc : [REDACTED] Mia Homsy <Mia.Homsy@invest-quebec.com>
Objet : RE: Suivi - Exclusions Politique d'IQ

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

De : Genevieve Labrie-Beaudoin <Genevieve.LabrieBeaudoin@invest-quebec.com>

Envoyé : 28 janvier 2025 22:25

À : [REDACTED]

Objet : RE: Suivi - Exclusions Politique d'IQ

Merci pour le suivi !

N'hésite pas si je peux t'aider pour quelque chose



Geneviève Labrie-Beaudoin
Directrice, ESG et développement durable

Direction, ESG et développement durable
1001, boulevard Robert-Bourassa, Bureau 1000
Montréal (Québec) H3B 4L4
Tél. : 514 873-1406
Télec. : 514 395-8055
Sans frais : 1 866 870-0437

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez à l'environnement.

Avis sur la confidentialité et avertissement relatif à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.A-2.1) L'information transmise par ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

De : [REDACTED]
Envoyé : 28 janvier 2025 17:28
À : Genevieve Labrie-Beaudoin <Genevieve.LabrieBeaudoin@invest-quebec.com>
Objet : Re: Suivi - Exclusions Politique d'IQ

[REDACTED]
[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]
[REDACTED]

[REDACTED]

De : Genevieve Labrie-Beaudoin <Genevieve.LabrieBeaudoin@invest-quebec.com>
Envoyé : Tuesday, January 28, 2025 1:26:57 PM
À : [REDACTED]
Objet : Suivi - Exclusions Politique d'IQ

Bonjour [REDACTED]

J'espère que tu vas bien !

Je voulais simplement savoir si tu avais des questions ou si tu as besoin de plus d'informations concernant les exclusions que nous souhaitons proposer au CA.

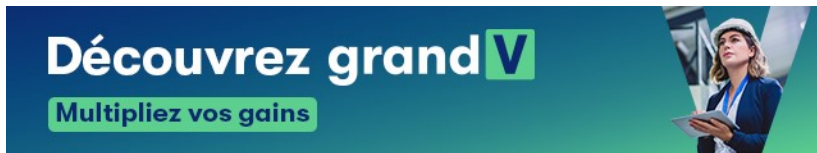
Merci et bonne journée,

Geneviève



Geneviève Labrie-Beaudoin
Directrice, ESG et développement durable

Direction, ESG et développement durable
1001, boulevard Robert-Bourassa, Bureau 1000
Montréal (Québec) H3B 4L4
Tél. : 514 873-1406
Télec. : 514 395-8055
Sans frais : 1 866 870-0437



Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez à l'environnement.

Avis sur la confidentialité et avertissement relatif à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.A-2.1) L'information transmise par ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

Avis de confidentialité

Ce courriel et toutes pièces attachées transmis sont à usage restreint. Si ce courriel ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur.

Avis de confidentialité

Ce courriel et toutes pièces attachées transmis sont à usage restreint. Si ce courriel ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur.

De: Genevieve Labrie-Beaudoin
Envoyé: 4 février 2025 11:52
À: [REDACTED]
Cc: [REDACTED] Mia Homsy
Objet: RE: Suivi - Exclusions Politique d'IQ

Bonjour [REDACTED],

Merci pour ton retour. Je sais que nous vous avez pressé un peu étant donné nos échéances. C'est très apprécié !

Nous allons valider la suggestion pour la précision du dernier point et nous te revenons rapidement.

Merci encore et bonne journée,

Geneviève



Geneviève Labrie-Beaudoin
Directrice, ESG et développement durable

Direction, ESG et développement durable
1001, boulevard Robert-Bourassa, Bureau 1000
Montréal (Québec) H3B 4L4
Tél. : 514 873-1406
Télec. : 514 395-8055
Sans frais : 1 866 870-0437

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez à l'environnement.

Avis sur la confidentialité et avertissement relatif à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.A-2.1) L'information transmise par ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

De : [REDACTED]
Envoyé : 4 février 2025 11:25
À : Genevieve Labrie-Beaudoin <Genevieve.LabrieBeaudoin@invest-quebec.com>
Cc : [REDACTED] Mia Homsy <Mia.Homsy@invest-quebec.com>
Objet : RE: Suivi - Exclusions Politique d'IQ

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Montréal (Québec) H3B 4L4
Tél. : 514 873-1406
Téléc. : 514 395-8055
Sans frais : 1 866 870-0437

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez à l'environnement.

Avis sur la confidentialité et avertissement relatif à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.A-2.1) L'information transmise par ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

De : [REDACTED]
Envoyé : 28 janvier 2025 17:28
À : Genevieve Labrie-Beaudoin <Genevieve.LabrieBeaudoin@invest-quebec.com>
Objet : Re: Suivi - Exclusions Politique d'IQ

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

De : Genevieve Labrie-Beaudoin <Genevieve.LabrieBeaudoin@invest-quebec.com>
Envoyé : Tuesday, January 28, 2025 1:26:57 PM
À : [REDACTED]
Objet : Suivi - Exclusions Politique d'IQ

Bonjour [REDACTED]

J'espère que tu vas bien !

Je voulais simplement savoir si tu avais des questions ou si tu as besoin de plus d'informations concernant les exclusions que nous souhaitons proposer au CA.

Merci et bonne journée,

Geneviève

Geneviève Labrie-Beaudoin
Directrice, ESG et développement durable

Direction, ESG et développement durable
1001, boulevard Robert-Bourassa, Bureau 1000
Montréal (Québec) H3B 4L4
Tél. : 514 873-1406
Télec. : 514 395-8055
Sans frais : 1 866 870-0437



Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez à l'environnement.

Avis sur la confidentialité et avertissement relatif à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.A-2.1) L'information transmise par ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

Avis de confidentialité

Ce courriel et toutes pièces attachées transmis sont à usage restreint. Si ce courriel ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur.

Avis de confidentialité

Ce courriel et toutes pièces attachées transmis sont à usage restreint. Si ce courriel ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur.

De: Genevieve Labrie-Beaudoin
Envoyé: 6 février 2025 10:53
À: Marc Bouchard; Mia Homsy; Gladys Caron
Cc: Julien Bourque; Sandra Mamodhoussen
Objet: Dépôt au CD - Révision de la Politique IRFD
Pièces jointes: Depot_CD_PIRFD_12fevrier2025.pdf

Bonjour,

Voici le document en format PDF pour le dépôt au CD de mercredi prochain.

Je vais attendre votre ok avant de transmettre le tout à Mélanie. Le dépôt est prévu demain.

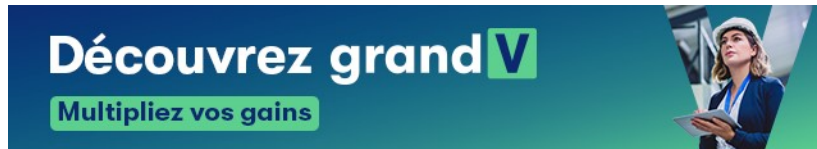
Merci et bonne journée !

Geneviève



Geneviève Labrie-Beaudoin
Directrice, ESG et développement durable

Direction, ESG et développement durable
1001, boulevard Robert-Bourassa, Bureau 1000
Montréal (Québec) H3B 4L4
Tél. : 514 873-1406
Télec. : 514 395-8055
Sans frais : 1 866 870-0437



Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez à l'environnement.

Avis sur la confidentialité et avertissement relatif à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.A-2.1) L'information transmise par ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

De: Genevieve Labrie-Beaudoin
Envoyé: 7 février 2025 14:21
À: Marc Bouchard
Objet: TR: Dépôt au CD - Révision de la Politique IRFD
Pièces jointes: Depot_CD_PIRFD_12fevrier2025.pdf

Bonjour Marc,

J'espère que tu vas bien.

Étant donné qu'il n'y a pas de changements pour les exclusions, est-ce que tu veux déposer ou tu veux que je le fasse ?

Merci et bon après-midi,

Geneviève



Geneviève Labrie-Beaudoin
Directrice, ESG et développement durable

Direction, ESG et développement durable
1001, boulevard Robert-Bourassa, Bureau 1000
Montréal (Québec) H3B 4L4
Tél. : 514 873-1406
Télééc. : 514 395-8055
Sans frais : 1 866 870-0437

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez à l'environnement.

Avis sur la confidentialité et avertissement relatif à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.A-2.1) L'information transmise par ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

De : Genevieve Labrie-Beaudoin

Envoyé : 6 février 2025 10:53

À : Marc Bouchard <Marc.Bouchard@invest-quebec.com>; Mia Homsy <Mia.Homsy@invest-quebec.com>; Gladys Caron <Gladys.Caron@invest-quebec.com>

Cc : Julien Bourque <Julien.Bourque@invest-quebec.com>; Sandra Mamodhoussen <Sandra.Mamodhoussen@invest-quebec.com>

Objet : Dépôt au CD - Révision de la Politique IRFD

Bonjour,

Voici le document en format PDF pour le dépôt au CD de mercredi prochain.

Je vais attendre votre ok avant de transmettre le tout à Mélanie. Le dépôt est prévu demain.

Merci et bonne journée !

Geneviève

Geneviève Labrie-Beaudoin
Directrice, ESG et développement durable

Direction, ESG et développement durable
1001, boulevard Robert-Bourassa, Bureau 1000
Montréal (Québec) H3B 4L4
Tél. : 514 873-1406
Télec. : 514 395-8055
Sans frais : 1 866 870-0437

Découvrez grand V
Multipliez vos gains



Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez à l'environnement.

Avis sur la confidentialité et avertissement relatif à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.A-2.1) L'information transmise par ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

De: Genevieve Labrie-Beaudoin
Envoyé: 14 février 2025 09:22
À: Marc Bouchard
Cc: Sandra Mamodhoussen
Objet: Politique IRFD - Dépôt au CGE
Pièces jointes: Depot_CA_CGE_Politique_IRFD_fev2025.pdf

Bonjour Marc,

Voici la Politique IRFD ainsi que la note explicative pour le dépôt prévu lundi au CGE.

N'hésite pas si tu as des commentaires ou ajustements.

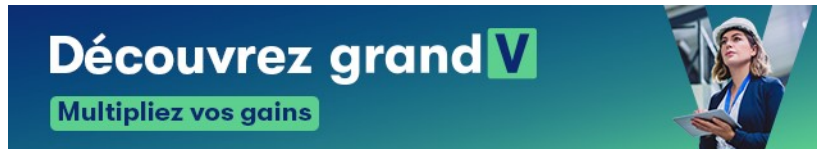
Bon vendredi et surtout bon pelletage 😊

Geneviève



Geneviève Labrie-Beaudoin
Directrice, ESG et développement durable

Direction, ESG et développement durable
1001, boulevard Robert-Bourassa, Bureau 1000
Montréal (Québec) H3B 4L4
Tél. : 514 873-1406
Télec. : 514 395-8055
Sans frais : 1 866 870-0437



Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez à l'environnement.

Avis sur la confidentialité et avertissement relatif à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.A-2.1) L'information transmise par ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez à l'environnement.

Avis sur la confidentialité et avertissement relatif à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.A-2.1) L'information transmise par ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

De : [REDACTED]

Envoyé : 4 février 2025 11:25

À : Genevieve Labrie-Beaudoin <Genevieve.LabrieBeaudoin@invest-quebec.com>

Cc : [REDACTED] Mia Homsy <Mia.Homsy@invest-quebec.com>

Objet : RE: Suivi - Exclusions Politique d'IQ

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

De : Genevieve Labrie-Beaudoin <Genevieve.LabrieBeaudoin@invest-quebec.com>

Envoyé : 28 janvier 2025 22:25

À : [REDACTED]

Objet : RE: Suivi - Exclusions Politique d'IQ

Merci pour le suivi !

N'hésite pas si je peux t'aider pour quelque chose



Geneviève Labrie-Beaudoin
Directrice, ESG et développement durable

Direction, ESG et développement durable
1001, boulevard Robert-Bourassa, Bureau 1000
Montréal (Québec) H3B 4L4
Tél. : 514 873-1406
Téléc. : 514 395-8055
Sans frais : 1 866 870-0437

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez à l'environnement.

Avis sur la confidentialité et avertissement relatif à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.A-2.1) L'information transmise par ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Objet : Re: Suivi - Exclusions Politique d'IQ

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

De : Genevieve Labrie-Beaudoin <Genevieve.LabrieBeaudoin@invest-quebec.com>

Envoyé : Tuesday, January 28, 2025 1:26:57 PM

À : [REDACTED]

Objet : Suivi - Exclusions Politique d'IQ

Bonjour [REDACTED]

J'espère que tu vas bien !

Je voulais simplement savoir si tu avais des questions ou si tu as besoin de plus d'informations concernant les exclusions que nous souhaitons proposer au CA.

Merci et bonne journée,

Geneviève



Geneviève Labrie-Beaudoin
Directrice, ESG et développement durable

Direction, ESG et développement durable
1001, boulevard Robert-Bourassa, Bureau 1000
Montréal (Québec) H3B 4L4
Tél. : 514 873-1406
Téléc. : 514 395-8055
Sans frais : 1 866 870-0437

Découvrez grand V

Multipliez vos gains



Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez à l'environnement.

Avis sur la confidentialité et avertissement relatif à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.A-2.1) L'information transmise par ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

Avis de confidentialité

Ce courriel et toutes pièces attachées transmis sont à usage restreint. Si ce courriel ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur.

Avis de confidentialité

Ce courriel et toutes pièces attachées transmis sont à usage restreint. Si ce courriel ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur.

Avis de confidentialité

Ce courriel et toutes pièces attachées transmis sont à usage restreint. Si ce courriel ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur.

De: Genevieve Labrie-Beaudoin
Envoyé: 21 février 2025 17:32
À: Isabelle Fontaine
Cc: Gladys Caron
Objet: RE: Exclusions
Pièces jointes: Depot_CA_CGE_Politique_IRFD_fev2025.pdf

Bonjour Isabelle,

Voici la mise à jour de la Politique IRFD qui sera discutée au Comité de gouvernance et d'éthique lundi prochain pour une approbation au CA de mercredi.

Les exclusions sont énumérées en annexe.

[REDACTED] Nous devrions avoir une version en début de semaine afin de partager aux différentes lignes d'affaires pour commentaires. Je vais donc t'inclure dans cet envoi.

N'hésite pas si tu as des questions !

Merci beaucoup et bonne fin de semaine 😊



Geneviève Labrie-Beaudoin
Directrice, ESG et développement durable

Direction, ESG et développement durable
1001, boulevard Robert-Bourassa, Bureau 1000
Montréal (Québec) H3B 4L4
Tél. : 514 873-1406
Télec. : 514 395-8055
Sans frais : 1 866 870-0437

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez à l'environnement.

Avis sur la confidentialité et avertissement relatif à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.A-2.1) L'information transmise par ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

De : Gladys Caron <Gladys.Caron@invest-quebec.com>

Envoyé : 21 février 2025 16:57

À : Genevieve Labrie-Beaudoin <Genevieve.LabrieBeaudoin@invest-quebec.com>

Cc : Isabelle Fontaine <Isabelle.Fontaine@invest-quebec.com>

Objet : Exclusions

Allo Geneviève – Est-ce que tu pourrais svp partager à Isabelle F le document que toi et Marc avez préparé et qui explique les nouvelles exclusions qui seront ajoutées à notre directive IFRD? Je trouve important qu'elle ait toute information à ce sujet, comme il est probable que nous soyons questionnés sur le sujet.

Pas urgent pour ce soir....

Bonne fin de semaine!

Gladys Caron

Première vice-présidente, Stratégies et communications externes

Première vice-présidence, Stratégies et communications externes

1001, boulevard Robert-Bourassa, Bureau 1000

Montréal (Québec) H3B 4L4

Tél. : 514 873-1518

Téléc. : 514 395-8055

Sans frais : 1 866 870-0437

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez à l'environnement.

Avis sur la confidentialité et avertissement relatif à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.A-2.1) L'information transmise par ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

Découvrez grand V

Multipliez vos gains





Avis de confidentialité

Ce courriel et toutes pièces attachées transmis sont à usage restreint. Si ce courriel ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur.



Politique d'investissement responsable et de finance durable

Mars 2025

1. Mise en contexte et objectif.....	1
2. Portée	Erreur ! Signet non défini.
3. Définitions	2
4. Principes directeurs.....	3
5. Activités	4
6. Rôles et responsabilités.....	6
7. Révision	8
8. Responsabilité	8
9. Entrée en vigueur	8
Annexe.....	I

1. Mise en contexte et objectif

Investissement Québec a pour mission de contribuer activement au développement économique du Québec en stimulant l'innovation, l'entrepreneuriat, le repreneuriat, ainsi que la croissance des investissements et des exportations. Présente dans toutes les régions du Québec, la Société soutient la création et le développement d'entreprises de toute taille grâce à des investissements et des solutions financières adaptées.

Dans un contexte de défis environnementaux, économiques et sociaux croissants, Investissement Québec accomplit sa mission dans une perspective de Développement durable en favorisant le respect de l'environnement et l'atteinte des objectifs du gouvernement en matière d'électrification de l'économie et de lutte contre les changements climatiques.

La finance durable et l'investissement responsable sont des leviers essentiels pour accélérer la transition vers une économie verte et responsable. La politique d'Investissement Responsable et de Finance Durable (IRFD) vise à intégrer ces principes au processus d'analyse des interventions financières et des engagements de la Société avec les entreprises.

Cette politique, qui découle de la Politique-cadre Gestion intégrée des risques, reflète le modèle d'affaires de la Société et répond aux attentes des parties prenantes en matière d'impact social et environnemental des projets. L'intégration croissante des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les décisions de financement et d'investissement, qui s'aligne également aux pratiques établies du secteur financier et aux standards internationaux¹, repose sur les objectifs suivants :

- Encadrer l'intégration des principes de l'Investissement responsable et de la Finance durable dans ses activités;
- Encourager les entreprises à mettre en place des pratiques de Développement durable;
- Démontrer son engagement dans la transition vers une Économie verte et responsable.

2. Portée

La Politique IRFD² s'applique à l'ensemble des activités de financement et d'investissement de la Société, y compris les activités des fonds propres et à celles à titre de mandataire³ du gouvernement du Québec :

¹ Principes pour l'investissement responsable (PRI), *Sustainability Accounting Standards Board* (SASB), Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC), Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODDs) et *Global Reporting Initiative* (GRI).

² Cette politique est disponible sur le site web de la Société.

³ La décision finale revient au gouvernement du Québec pour les activités mandataires.

- Prêts, garanties de prêts ou autres titres de créance émis par la Société;
- Investissement, comprenant une ou plusieurs des actions suivantes :
 - L'acquisition directe ou indirecte⁴ de titres de participation émis par une personne morale ou une société de personnes;
 - L'acquisition directe ou indirecte⁴ de toute autre valeur mobilière;
 - L'acquisition directe ou indirecte⁴ d'un droit de propriété sur les actifs d'une entreprise.

Toutefois, elle exclut les activités des filiales exploitantes qui ne relèvent pas directement de son champ d'application. Les approches adoptées peuvent varier selon le type d'intervention, notamment en ce qui concerne l'intégration des facteurs ESG.

3. Définitions

Le « **Développement durable**⁵ » est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement.

L'« **Économie verte**⁶ » est une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie des ressources.

L'« **Investissement responsable** » (« IR ») est une approche d'investissement qui intègre les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») dans la sélection d'investissements, afin de mieux gérer les risques et opportunités et de générer des rendements responsables à long terme. Ainsi, l'IR peut prendre différentes formes dont les investissements thématiques et les investissements d'impact.

La « **Finance durable** » (« FD ») fait référence aux flux de capitaux, aux activités de gestion des risques et aux processus financiers qui prennent en compte des considérations environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG ») lors des prises de décisions de financement, à court, moyen ou long terme. La Finance durable permet de soutenir la croissance économique à long terme en orientant les investissements vers des activités et des projets économiques durables.

L'« **Engagement actionnarial** » est une approche de l'IRFD. Il s'agit d'une démarche structurée qui comprend un dialogue direct avec l'entreprise en portefeuille ou en voie de le devenir afin d'exercer une

⁴ Détention, acquisition ou investissement direct ou indirect par la Société seule ou de concert avec une ou plusieurs de ses filiales.

⁵ Définition officielle du gouvernement du Québec tirée de la Loi sur le Développement durable adoptée en 2006.

⁶ Définition du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

influence sur ses pratiques dans les domaines environnemental, social, et de gouvernance. Il existe plusieurs moyens d'exercer cette approche, par exemple :

- L'exercice du droit de vote;
- Le dialogue avec les entreprises.

4. Principes directeurs

La politique vise à :

- Améliorer la productivité des entreprises pour les rendre plus concurrentielles et accélérer leur croissance, tout en les encourageant à adopter des comportements responsables;
- S'appuyer sur une démarche basée sur une compréhension du contexte économique et financier actuel, tout en tenant compte des risques et opportunités à long terme;
- Maintenir une saine gestion des risques ESG, pour protéger et rehausser la valeur à long terme des entreprises.

La Société applique les principes de cette politique dans :

- Sa formulation des recommandations d'interventions financières;
- Son action comme mandataire⁷ pour le compte du gouvernement du Québec, ce dernier se réservant le droit de donner des indications spécifiques, la décision finale lui revenant.

4.1 Principes ESG pour Investissement Québec

La Société intègre les facteurs ESG à ses propres activités pour promouvoir des pratiques saines et responsables :

Principes environnementaux	• Respecter les lois et réglementations applicables à ses activités; • Adopter un comportement responsable relatif aux enjeux environnementaux; • Mettre en place des initiatives ayant un impact positif sur l'environnement; • Investir dans des sources d'énergie renouvelables ou des technologies propres; • Soutenir l'achat local; • Publier un rapport de Développement durable.
Principes sociaux	• Respecter les droits de la personne; • Promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion au travail; • Interdire toute forme de discrimination fondée sur la race, la couleur, le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou

⁷ Les activités mandataires de la Société couvrent, entre autres, le Fonds du développement économique, le fonds Capital ressources naturelles et énergie et le Fonds pour la croissance des entreprises québécoises.

	nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap; • Interdire toute forme d'abus et de harcèlement, y compris, mais sans s'y limiter, psychologique, discriminatoire, verbal, physique, sexuel, etc.; • Assurer le respect de la santé-sécurité au travail et de conditions de travail adéquates; • Interdire le travail forcé et le travail des enfants; • Respecter le droit à l'association et à la négociation collective.
Principes de gouvernance	• Communiquer les pratiques de gouvernance attendues aux entreprises détenues par la Société; • Faire preuve d'intégrité, de diligence et agir selon des principes éthiques élevés; • Faire preuve d'efficacité, de transparence et d'imputabilité; • Assurer une saine structure, une diversité et l'indépendance du conseil d'administration de la Société; • Assurer une saine gestion des risques stratégiques, financiers et opérationnels; • Respecter les règles fiscales et les normes comptables; • Apporter une expertise de pointe complémentaire aux membres du conseil d'administration.

5. Activités

5.1 Profil de risque

La rentabilité globale tient compte de la mission de la Société ainsi que du risque et de la composition de l'ensemble de son portefeuille. Pour favoriser une saine diversification du risque lié à son portefeuille ou à une intervention financière et pour se donner la capacité d'atteindre ses objectifs stratégiques, la Société a défini des critères et des balises dans sa politique de gestion des risques de crédit et de participation.

Tout au long du cycle de vie d'une intervention financière, la Société suit un processus de vérification diligente qui inclut la revue des risques et opportunités ESG. Ce processus offre un portrait plus complet de l'entreprise et favorise une meilleure gestion intégrée des risques et opportunités. Pour ce faire, la Société utilise un questionnaire ESG évaluant la conformité des entreprises à la Politique IRFD au moment de l'analyse d'une nouvelle demande d'intervention financière.

5.2 Exclusions

La Société peut exclure, selon la directive interne établie, certaines entreprises et activités de son portefeuille si elles ne respectent pas les exigences définies par les droits applicables au Québec, au Canada ou par des conventions internationales. Cette approche de l'IRFD consiste à exclure les entreprises qui ne respectent pas certaines normes ou certains traités internationaux ou à éliminer les activités considérées comme non conformes aux valeurs de la Société.

La Société pourrait exclure certaines entreprises en fonction de critères de gestion des risques, tels que la réputation, les aspects stratégiques, opérationnels et financiers, ainsi que des opportunités ESG liées au secteur d'activité ou à la région géographique concernée. De plus, elle pourrait exclure des entreprises dont les activités, qu'elles soient directes ou indirectes, présentent un risque pour sa réputation. Dans ces cas, le dossier est examiné pour évaluer les risques associés au soutien financier du projet ou de l'entreprise. Une demande d'intervention peut être refusée, mais la Société pourra la réanalyser si les circonstances le justifient. Le détail des exclusions appliquées par la Société, y compris les critères spécifiques relatifs aux entreprises et aux activités concernées, est présenté en annexe.

5.3 Engagement actionnarial et dialogue

Compte tenu de sa mission, la Société s'engage activement auprès des entreprises dans lesquelles elle détient des titres de participation sous forme de capital-actions ou de parts de sociétés en commandite. L'Engagement actionnarial est un moyen important pour inciter les entreprises à mettre en place des pratiques écoresponsables et à améliorer leurs divulgations relatives aux enjeux ESG et pour démontrer l'engagement de la Société dans la transition vers une Économie verte et responsable.

L'Engagement actionnarial de la Société repose sur diverses actions clés, notamment l'exercice du droit de vote, le dialogue avec les entreprises ou les gestionnaires de fonds, et des initiatives d'engagement actif. Le dialogue avec les entreprises permet à la Société de mieux comprendre leurs pratiques opérationnelles et de gestion des risques, tout en exerçant une influence positive pour les inciter à adopter des comportements plus responsables. Elle peut ainsi les encourager à examiner les pratiques de leurs fournisseurs, que ce soit en matière d'impact environnemental, de conditions de travail ou de gestion éthique. En collaborant directement avec les dirigeants, la Société contribue à promouvoir des actions concrètes en faveur de la durabilité à chaque niveau de la chaîne de valeur.

La sensibilisation des entreprises et des gestionnaires de fonds aux bénéfices qu'elles peuvent générer par l'adoption de pratiques responsables en matière de Développement durable est un puissant outil de changement, au même titre que la diversité et l'inclusion au sein des équipes de direction et du conseil d'administration. La Société cherche à soutenir les entreprises et les gestionnaires de fonds souhaitant améliorer leur performance environnementale en offrant de l'accompagnement et des solutions financières spécifiques aux entreprises adoptant des technologies propres et des pratiques écoresponsables.

La Société favorise un dialogue ouvert avec les équipes de direction des sociétés en portefeuille et les gestionnaires de fonds. En particulier, la Société engage chaque année des discussions avec ces équipes sur les thèmes qui la préoccupent, notamment sur :

- La stratégie, le risque et la divulgation en matière d'ESG;
- Le respect de l'environnement et les actions face aux changements climatiques;

- La responsabilité sociale et les pratiques d'affaires;
- La gouvernance.

5.4 Exercice du droit de vote

La Société dispose d'une politique d'exercice du droit de vote qui présente les principes généraux et directeurs qui la guident lorsqu'elle exerce son droit de vote.

5.5 Désinvestissement

Le désinvestissement est une approche de l'IRFD visant à réduire, retirer, annuler ou ne pas renouveler les investissements ou les financements dans un projet ou dans une entreprise. Cela survient lorsque ces derniers ne sont pas conformes aux principes que sous-tend la Politique IRFD, ou en cas d'événement majeur ou de mauvaise conduite.

La Société évalue au cas par cas le désinvestissement d'un projet ou d'une entreprise quand une mesure exceptionnelle est requise en cas d'événement majeur, de mauvaise conduite ou de violation grave des principes que la Société applique, comme ceux prônés dans la Politique IRFD.

6. Rôles et responsabilités

6.1 Conseil d'administration

- Approuve la présente politique et toutes les modifications à cette dernière;
- Autorise toute transaction comportant un risque élevé d'atteinte à la réputation de la Société, ou de nature sensible pour le public.

6.2 Comité de gouvernance et d'éthique

- Recommande la Politique IRFD pour approbation au conseil d'administration;
- S'assure de l'application de la politique.

6.3 Comité de direction

- S'assure que tous les outils sont en place pour que la politique soit mise en application;
- Veille à ce que tous les employés de la Société reçoivent une formation sur la politique et ses outils selon leurs besoins;
- S'assure que les principes adoptés en matière d'Investissement responsable et de Finance durable sont intégrés à la gestion des fonds.

6.4 Comité de crédit

- Recommande au conseil d'administration ou à ses comités, ou autorise toute transaction dans le cadre de ses pouvoirs;
- S'assure que les analyses effectuées identifient clairement les risques inhérents à l'investissement ou au financement proposé, en conformité avec la Politique IRFD.

6.5 Comité de capital de risque et de fonds d'investissement

- Recommande au conseil d'administration ou à ses comités, ou autorise toute transaction dans le cadre de ses pouvoirs;
- S'assure que les analyses effectuées identifient clairement les risques inhérents à l'investissement proposé, en conformité avec la Politique IRFD.

6.6 Comité d'investissement

- Analyse, approuve ou recommande les transactions sous forme de capitaux propres, conformément à ses pouvoirs;
- S'assure que les analyses effectuées identifient clairement les risques inhérents à l'investissement proposé, en conformité avec la Politique IRFD.

6.7 Vice-présidence, Gestion des risques de crédit

- Rédige, met à jour et veille au respect de la Politique IRFD;
- Assure la mise en place de directives, de procédures et d'outils dans le but d'opérationnaliser la politique.

6.8 Vice-présidence, Stratégies, main-d'œuvre et développement durable

- Élabore, coordonne et promeut le positionnement d'Investissement Québec en matière d'Investissement responsable et de Finance durable;
- Participe activement à la mise à jour de la Politique IRFD et à la mise en place des outils nécessaires à son application;
- Apporte son expertise sur les tendances, l'évolution des standards internationaux, les lois et les meilleures pratiques dans le domaine.

6.9 Les employés

- Intègrent les facteurs ESG dans leur processus d'analyse et de décision de financement ou d'investissement;
- Encouragent les entreprises à mettre en place des pratiques de Développement durable.

7. Révision

La politique doit être révisée tous les trois (3) ans ou plus fréquemment si d'autres considérations le justifient.

8. Responsabilité

La politique est sous la responsabilité de la vice-présidence, Gestion des risques de crédit.

9. Entrée en vigueur

Cette politique entre en vigueur lors de son approbation par le conseil d'administration de la Société.

Annexe

La Société peut exclure certaines entreprises et activités de son portefeuille si elles ne respectent pas les exigences définies par les droits applicables au Québec, au Canada ou par des conventions internationales, entre autres, si :

- Elles ne respectent pas les lois et règlements en matière d'environnement sans preuve de plan de mesures correctives;
- Elles ne font pas preuve d'un comportement responsable envers la main-d'œuvre et les communautés;
- Elles ne respectent pas les bonnes pratiques de gouvernance et d'éthique financière;
- Elles utilisent ou prévoient utiliser une stratégie fiscale (évitement fiscal) impliquant un ou des pays où :
 - Les impôts sont insignifiants ou inexistants;
 - La transparence sur le régime fiscal est absente;
 - Les échanges de renseignements fiscaux avec d'autres États sont absents.
- Elles ont des pratiques de nature à porter atteinte à la moralité ou qui ne sont généralement pas acceptées socialement.

Elle exclut également les activités suivantes :

- L'exploration, l'extraction, le forage, la production et le raffinage liés aux énergies fossiles, telles que le pétrole et le charbon thermique à l'exception d'activités visant une transition vers une économie sobre en carbone;
- La production ou distribution d'armes controversées. Pour les armes non-controversées, seulement celles qui ne sont pas destinées aux pays alliés du Canada découlant de ses alliances politique et militaire sont exclues;
- Les jeux de hasard et d'argent, les jeux violents, les sports de combat, les courses ou autres activités similaires;
- L'exploitation sexuelle, par exemple : un bar érotique, une agence d'escortes, un salon de massage érotique ou un club échangiste;
- La production, la vente et les services liés à la consommation de tabac ou de drogues à l'exception de certains projets visant le cannabis et/ou le chanvre, le tout spécifié dans le cadre de référence émis par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie en vigueur;
- Toute activité dont le sujet principal est protégé par la Charte canadienne des droits et libertés (religion, politique, défense de droits, etc.).

[Type : Politique]

[Titre : Politique d'Investissement responsable et de Finance durable] [Responsable : VPGRC]

[Entrée en vigueur : 2025-03-26]

[Approbation :] [Niveau : CA] [décision : -]

[Référence : P1472.pdf]

[Création : 2017-03-16]

[Révision : 2025-03-26]

Investissement Québec. Tous droits réservés.